



Bruxelles, 22 avril 2020

Cher Abonné,

Fondée en 1962 sous les auspices de la *Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre*, la *Revue de Droit Militaire et de Droit de la Guerre* figure, sur le plan international, parmi les plus anciennes publications actives dans son domaine d'expertise. C'est avec plaisir que nous souhaitons vous informer que la Revue a franchi une nouvelle étape dans son existence en concluant un partenariat avec la maison d'édition *Edward Elgar Publishing*. Nous sommes convaincus que ce partenariat conduira à une professionnalisation plus poussée et à une diffusion plus large de la Revue tout en procurant une garantie durable de la qualité et un impact accru de cette publication.

Notre équipe éditoriale ne changera pas à cette occasion et continuera à assurer la haute qualité du contenu de la Revue. Le processus d'évaluation par les pairs et l'approche multilingue resteront en place, et la Revue continuera à jouer le rôle d'un point de rencontre pour les universitaires et les praticiens.

*Edward Elgar Publishing* commencera la publication de la Revue avec le volume 58. Les numéros publiés avant ce volume relèvent de notre seule responsabilité. Cela signifie que vous recevrez le volume 57 (attendu plus tard cette année) directement de notre part et en conformité avec les termes et conditions applicables auparavant.

Les paiements pour les volumes 58 et 59 de la Revue reçus avant la diffusion de la présente information et en application des prix pratiqués précédemment, seront considérés comme suffisants pour que nos abonnés reçoivent la ou les copie(s) commandée(s) de la part de *Edward Elgar Publishing*. Les personnes privées qui se retrouvent dans cette situation sont priées de nous faire parvenir, par retour d'e-mail, leur consentement pour que nous puissions fournir leurs données personnelles à l'éditeur dans le seul but de procéder à l'envoi de la ou des copie(s) papier commandée(s).

À l'avenir, les options d'abonnement à la Revue seront légèrement plus variées. Les membres pourront toujours choisir de s'abonner à la version papier uniquement, mais auront également la possibilité de souscrire un abonnement en ligne, ou bien de se procurer les deux versions de la Revue. Nous sommes heureux de vous informer que *Edward Elgar Publishing* s'est engagé à maintenir un prix spécifique pour les membres de la *Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre* et du *Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre / Studiecentrum voor Militair Recht en Oorlogsrecht*. Ce prix correspond (frais de port et toutes taxes comprises) à l'équivalent en euros de 39 £ (option en ligne uniquement), 49 £ (version papier uniquement) et 59 £ (version papier + version en ligne). Ces prix seront adaptés en janvier de chaque année, conformément aux données relatives à l'indice des prix à la consommation publiées par l'Office des statistiques nationales britannique. Veuillez noter que le tarif réservé aux membres ne sera annoncé que par le biais de notre réseau et les sites Web de la *Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre* et du *Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre / Studiecentrum voor Militair Recht en Oorlogsrecht*.



Les abonnements des membres de la *Société Internationale* et du *Centre d'étude / Studiecentrum* à la Revue seront gérés en euros dans le cadre des frais d'adhésion annuels, et la partie des revenus relative à la Revue sera transférée à *Edward Elgar Publishing*. Chaque année, les membres seront informés des tarifs applicables et auront la possibilité de renouveler ou de résilier leur abonnement à la Revue à l'occasion de la perception des cotisations par le secrétariat.

Les abonnés institutionnels et autres non-membres pourront renouveler leur abonnement en contactant *Edward Elgar Publishing* directement. Ils pourront s'abonner à la version en ligne uniquement ou souscrire un abonnement à la version papier + version en ligne. Les abonnés individuels non-membres sont également invités à nous envoyer (par retour d'e-mail) leur consentement à fournir à *Edward Elgar Publishing* les données personnelles afin qu'ils puissent être informés de l'offre de *Edward Elgar Publishing* et, sous réserve d'acceptation de l'offre, souscrire un abonnement à la Revue.

Veillez noter que les politiques de confidentialité de la *Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre* et du *Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre / Studiecentrum voor Militair Recht en Oorlogsrecht* ont été mises à jour, de sorte que l'inscription à la Revue par le biais de la *Société Internationale* ou du *Centre d'étude / Studiecentrum* à partir du volume 58 implique le consentement du membre à communiquer à *Edward Elgar Publishing* les données personnelles de l'abonné nécessaires pour la fourniture des services demandés et la gestion de l'abonnement: <https://www.ismllw.org/privacy-policy/> (*International Society for Military Law and the Law of War*) / <https://www.ismllw.org/fr/declaration-de-confidentialite/> (*Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre*) / <https://www.ismllw-be.org/declaration-de-confidentialite/> (*Centre d'étude de Droit militaire et de Droit de la Guerre*) / <https://www.ismllw-be.org/nl/privacybeleid-2/> (*Studiecentrum voor Militair Recht en Oorlogsrecht*).

Pour la politique de confidentialité de *Edward Elgar Publishing*, voyez : <https://www.e-elgar.com/company/privacy-policy/> et <https://www.elgaronline.com/page/legal/privacy-policy-and-cookies-policy>.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance et serions ravis de voir votre abonnement renouvelé à l'avenir. Les membres se verront offrir cette possibilité lors de la prochaine collecte des frais d'adhésion.

Bien cordialement,

Martyna Falkowska-Clarys  
*Éditeur exécutif de la Revue de Droit Militaire et de Droit de la Guerre*

30, avenue de la Renaissance  
B-1000 Bruxelles (Belgique)

[brussels@ismllw.org](mailto:brussels@ismllw.org)



En bref

Quand le changement entrera-t-il en vigueur ?

Le premier volume publié par *Edward Elgar Publishing* sera le volume 58.

Que se passe-t-il si j'ai payé pour les volumes 58 et 59 avant la diffusion de la présente information ?

Vous recevrez les volumes 58 et 59 conformément aux conditions générales précédentes directement de la part de *Edward Elgar Publishing*.

Si vous êtes dans cette situation, vous êtes invité à nous envoyer (par retour d'e-mail) votre consentement à fournir à *Edward Elgar Publishing* vos données personnelles dans le seul but de l'envoi de votre / vos copie(s) imprimée(s).

Comment vais-je recevoir le volume 57 ?

Le volume 57 vous sera envoyé plus tard cette année conformément aux conditions générales précédents.

Qu'advient-il de mon abonnement à la Revue si je suis membre de la *Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre* et du *Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre / Studiecentrum voor Militair Recht en Oorlogsrecht* ?

- Vous bénéficiez d'un « tarif membres » adapté pour votre abonnement
- Vous pourrez choisir parmi plusieurs options d'abonnement
- Votre abonnement sera géré dans le cadre de votre cotisation annuelle

Je suis un abonné institutionnel ou un abonné individuel non-membre de la *Société Internationale* ou du *Centre d'étude / Studiecentrum*.

- Vous pourrez bénéficier de différentes options d'abonnement
- Vous pourrez renouveler votre abonnement à la Revue en contactant directement *Edward Elgar Publishing*

Nos abonnés individuels non-membres sont priés de nous envoyer (par retour d'e-mail) leur consentement à fournir à *Edward Elgar Publishing* leurs données personnelles dans le seul but de les informer de l'offre de *Edward Elgar Publishing* et, sous réserve d'acceptation de l'offre, de gérer leur abonnement.

Je voudrais en savoir plus sur les politiques de confidentialité de la *Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre* et du *Centre d'étude de droit militaire et de droit de la guerre / Studiecentrum voor Militair Recht en Oorlogsrecht* ainsi que sur celles de *Edward Elgar Publishing*.

Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur :

<https://www.ismllw.org/privacy-policy/> (*International Society for Military Law and the Law of War*)

<https://www.ismllw.org/fr/declaration-de-confidentialite/> (*Société Internationale de Droit Militaire et de Droit de la Guerre*)

<https://www.ismllw-be.org/declaration-de-confidentialite/> (*Centre d'étude de Droit militaire et de Droit de la Guerre*)

<https://www.ismllw-be.org/nl/privacybeleid-2/> (*Studiecentrum voor Militair Recht en Oorlogsrecht*)

<https://www.e-elgar.com/company/privacy-policy/> et <https://www.elgaronline.com/page/legal/privacy-policy-and-cookies-policy>

Avez-vous besoin de plus d'informations ?

Envoyez-nous votre question à [brussels@ismllw.org](mailto:brussels@ismllw.org)